

Assassinat à Minvoul

Qui a tué le petit Jordan Issombo ?

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

LA nuit du jeudi 25 au vendredi 26 août dernier a particulièrement été tragique pour le petit Jordan Issombo, 7 ans, dont le corps sans vie a été retrouvé au quartier Akongtang, à Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem. A première vue, l'enfant portait des traces de sévices corporels à la tête. Pis, l'assassin présumé a poussé sa barbarie en égorgeant la victime comme s'il s'agissait d'une bête. Aussitôt sur les dents, après l'alerte des parents, les premiers indices collectés par les gendarmes de la brigade locale les ont mis sur la trace de Ferdinand Mezui Minso, Gabonais, la cinquantaine, sans emploi. Lequel aurait d'ailleurs reconnu avoir commis l'acte ignoble. Mais dans quel but aurait-il trucidé le mineur ? Les enquêteurs tentent actuellement de démêler les fils de l'écheveau, pour savoir s'il a agi seul ou avec la complicité d'une



Photo : DR

La ville de Minvoul, théâtre du drame.

organisation criminelle. Les premières analyses effectuées sur la dépouille indiquent que Jordan Issombo aurait d'abord reçu des coups portés avec un objet contondant, à la hauteur du crâne. A la suite de ce premier im-

pact, un autre coup va lui être administré au cou. Le paroxysme de cette barbarie est le fait pour l'auteur d'avoir tranché la gorge de la victime. « Toutes les preuves réunies à ce jour accablent manifestement sieur Mezui

Minso », indique une source policière proche de ce dossier. Ferdinand Mezui Minso aurait-il perçu de l'argent pour commettre l'irréparable ? L'investigation a déjà permis d'établir que le mis en cause aurait

reçu une importante somme d'argent, la veille du drame. « Plusieurs habitants du quartier Akongtang et ses environs disent l'avoir vu en train d'effectuer des dépenses inhabituelles. Il s'est proposé de s'offrir une tronçonneuse à

n'importe quel prix, auprès d'un commerçant pour le moins médusé. L'homme avait tellement d'argent qu'il offrait même à boire aux amis et connaissances, non sans laisser des pourboires aux tenancières de ces troquets", renseigne un officier de police judiciaire. L'enquête a aussi permis de découvrir que le mis en cause n'est pas un inconnu de la famille de la victime. En effet, Mezui Minso ne constituait pas une menace pour la famille de Jordan, car la demeure d'Akongtang lui était ouverte, de jour comme de nuit. La nuit des faits, le petit ne va hélas pas partager le lit de sa mère, il aurait préféré dormir avec ses frères. Aussi, le mode opératoire mis en branle aurait-il consisté à attirer l'enfant à l'extérieur de la maison, au moment où toute la maisonnée ne s'y attendait pas. Les pandores poursuivent toutefois l'investigation pour avoir les détails de cette sombre affaire. Avant que le mis en cause, actuellement en garde à vue, ne soit déféré devant le parquet d'Oyem dans les tout prochains jours.

Viol sur une mineure de 15 ans

Elle voulait la guérison, il abuse d'elle

AEE
Libreville/Gabon

David Megne Moudodo devrait être présenté ce vendredi devant le parquet de Libreville, pour des faits de viol présumé commis au soir du 25 août dernier sur une mineure de 15 ans, au quartier Sorbonne, à Libreville. Reste que ce Gabonais de 22 ans, tout en reconnaissant l'acte dont on l'accuse, déclare que la mineure était consentante.

C'EST ce vendredi que David Megne Moudodo devrait être présenté devant le parquet de Libreville, pour des faits de viol présumé commis sur une mineure de 15 ans. Ce jeune compatriote exerçant comme boy-chauffeur dans un taxi-bus, a été interpellé par la direction de la sûreté urbaine (Dsu), vendredi dernier, au quartier Sorbonne, dans le 3e arrondissement de la commune de Libreville. De ce qui ressort de cette histoire, dans la journée du 25 août dernier, vers 15 heures, une jeune fille emprunte un taxi-bus au niveau du PK-8, pour la gare-routière. Une fois à bord du transport en commun, elle s'assoit à côté du boy-chauffeur. Et voilà que



Photo : AEE

Le violeur présumé, David Megne Moudodo, après son interpellation.

ce dernier commence à la titiller. Ne voulant pas trop se prêter au jeu du jeune homme, elle lui indique qu'elle a mal à la dent, et n'est donc pas d'humeur à discuter avec lui. Mais ces propos constituent pour David Megne Moudodo une aubaine pour tisser un lien avec sa cible. En effet, l'air

rassurant comme le sont la plupart des vendeurs d'illusions, il lui fait savoir qu'il peut l'aider à venir à bout de son mal, à travers un remède efficace qu'il aurait reçu d'une traditionnelle. La gamine, convaincue par ces belles paroles, communique alors son numéro de téléphone au garçon, pour

qu'il lui fasse signe une fois qu'il serait entré en possession du fameux remède. Deux jours passent, puis le téléphone de la fille retentit. A l'autre bout de la ligne, David Megne. Il invite la jeune fille à le rejoindre à la Sorbonne, pour y récupérer le médicament promis. Quelques instants plus

tard, elle se pointe à l'endroit indiqué. Et là, elle trouve le boy-chauffeur, qui l'invite à descendre jusqu'à sa demeure. Après moult hésitations, la "malade" accepte finalement la proposition du "guérisseur". Une fois à la maison, il lui offre un rafraîchissement, puis discute avec elle pendant près de deux heures. Voyant la nuit tomber, la gamine cherche alors à rentrer. C'est à cet instant que Megne Moudodo se lève, ferme la porte et demande à l'enfant de lui faire une fellation. La jeune fille, disant ne rien comprendre à ce discours, l'aide-chauffeur met un CD porno et lui demande d'observer attentivement la scène, avant de la répliquer sur lui. Ce qu'elle fait malgré elle, sous la menace de Megne qui, désormais mis en condition, décide d'abuser d'elle. Une fois sa basse besogne achevée, il l'accompagne sa victime et lui intime l'ordre de ne pas parler de sa mésaventure à qui que ce soit, au risque de le payer de sa vie. Mais ce secret ne peut rester longtemps caché dans son cœur. En effet, après avoir résisté pendant quelques jours, la jeune fille finit par se confier à sa grande sœur qui, à son

tour, va tout relater à leur génitrice. Sans tarder, la Dsu est aussitôt saisie au moyen d'une plainte. Dès lors, les policiers mettent en place un plan visant à coincer le violeur présumé. Ils demandent à la victime, qui a encore le numéro de téléphone de son agresseur, de l'appeler pour lui fixer un nouveau rendez-vous. Convaincu d'avoir conquis le cœur de "la fille au mal de dents", lors de leurs dernières retrouvailles chez lui, Megne Moudodo n'hésite pas à lui indiquer le lieu de la rencontre, toujours à la Sorbonne. Mais lorsqu'il arrive sur les lieux, sans se douter de rien, l'homme est accueilli par un petit comité, composé de policiers qui l'interpellent et l'interrogent sur la nature des rapports sexuels qu'il a eus avec la mineure. Dans ses réponses, le mis en cause reconnaît avoir eu des rapports sexuels avec une mineure. Il indique toutefois que la petite était consentante et qu'il avait même des projets avec cette dernière. Reste à savoir ce qu'en pensera le parquet de Libreville, devant lequel David Megne Moudodo devrait être déféré ce vendredi.